



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 101976

### Texte de la question

M. Alain Moyne-Bressand attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés financières rencontrées par les familles confrontées à la maladie d'Alzheimer. Les prix journaliers dans un établissement de santé spécialisé sont très élevés (en moyenne 22 000 euros par an) et, malgré une prise en charge au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le coût restant à la charge des malades ou de leurs familles est dans la plupart des cas impossible à assumer. La maladie d'Alzheimer étant reconnue en tant que pathologie il lui demande s'il envisage une couverture de celle-ci au titre de l'assurance maladie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Moyne-Bressand](#)

**Circonscription :** Isère (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101976

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 août 2006, page 8276